

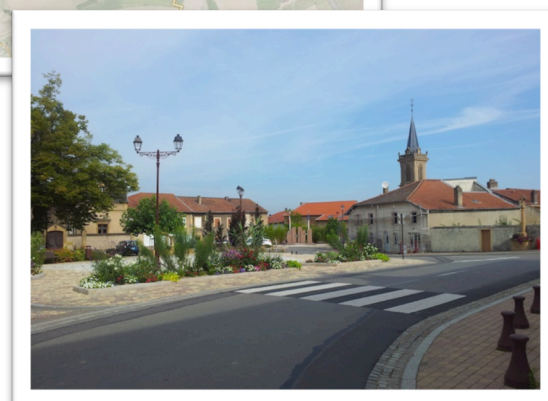
PLAN LOCAL D'URBANISME

6.8. Façades remarquables (éléments architecturaux à conserver)

Document conforme à celui
annexé à la délibération du
Conseil Municipal d'ARGANCY
en date du 26 janvier 2018

APPROUVANT
le Plan Local d'Urbanisme

Le Maire
Jean-Paul VETZEL



1. VILLAGE D'ARGANCY

Localisation des façades remarquables avec éléments à conserver



- | | |
|---|-----------------------------------|
| 1. Maison de village et corps de ferme mitoyens | 5 rue aux Champs |
| 2. Maison de village | 3 rue aux Champs |
| 3. Maison de village mitoyenne | 4 rue des Pêcheurs |
| 4. Maison de village, à l'angle de deux voies | 8 rue des Pêcheurs |
| 5. Maison de village, à l'angle de deux voies | 5 rue de l'Eglise |
| 6. Maison de village mitoyenne | 1 rue Saint Laurent |
| 7. Maison de village, à l'angle de deux voies | 2 rue de l'Eglise |
| 8. Maison de village, à l'angle de deux voies | 6 rue de l'Eglise |
| 9. Maison de village, à l'angle de deux voies | 4 rue de l'Eglise |
| 10. Maison de village mitoyenne | 3 rue de l'Eglise |
| 11. Maison de village mitoyenne | 1 rue de l'Eglise |
| 12. Ancien corps de ferme | 6 place Anne de Méjanès |
| 13. Ancien couvent | 7 place Anne de Méjanès |
| 14. Ancien couvent | Passage de l'Abbé Antoine Nicolas |
| 15. Mairie | 2 place Anne de Méjanès |
| 16. Maison de village mitoyenne | 5 rue de Bussière |
| 17. Maison de maître | 2 rue de Bussière |
| 18. Maison de village mitoyenne | 14 rue de Bussière |
| 19. Maison de village mitoyenne | 22 rue de Bussière |
| 20. Ancien corps de ferme | 26 rue de Bussière |

1. VILLAGE D'ARGANCY

Descriptif des éléments remarquables à conserver



1. Maison de village et corps de ferme mitoyens

rue aux Champs

Remarques générales :

Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures). Différencier la coloration des encadrements et de la façade. Conserver les volets battants.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :

- Encadrements de fenêtres droits.
- Encadrement de porte droit surmonté d'un tympan en saillie avec date moulurée.
- Encadrement de porte charretière déprimé avec clef.



2. Maison de village

rue aux Champs

Remarques générales :

Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures). Différencier la coloration des encadrements et de la façade. Conserver les volets battants.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :

- Soubassement avec soupiraux marqué par un bandeau le long des appuis de fenêtres au rez-de-chaussée.
- Encadrements de fenêtres droits.
- Encadrement de porte droit surmonté d'un tympan en saillie avec date moulurée.

1. VILLAGE D'ARGANCY

Descriptif des éléments remarquables à conserver



3. Maison de village mitoyenne

rue des Pêcheurs

Remarques générales :

Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures). Différencier la coloration des encadrements et de la façade. Conserver les volets battants.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :

- Encadrement de fenêtre droit et en saillie sur la travée de la porte d'entrée.
- Encadrement de porte droit surmonté d'un tympan mouluré en saillie.



4. Maison de village, à l'angle de deux voies

rue des Pêcheurs

Remarques générales :

Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures). Différencier la coloration des encadrements et de la façade. Conserver les volets battants.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :

- Soubassement.
- Encadrement de porte droit surmonté d'un tympan en saillie avec date moulurée.

1. VILLAGE D'ARGANCY

Descriptif des éléments remarquables à conserver



5. Maison de village, à l'angle de deux voies

rue de l'Eglise

Remarques générales :

Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures). Différencier la coloration des encadrements et de la façade. Conserver les volets battants.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :

- Encadrements de fenêtres droits.
- Encadrement de porte droit surmonté d'un tympan en saillie avec date moulurée.



6. Maison de village mitoyenne

rue Saint Laurent

Remarques générales :

Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures). Différencier la coloration des encadrements et de la façade. Conserver les volets battants.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :

- Encadrements de fenêtres droits avec appuis en saillie.
- Encadrement de porte droit surmonté d'un tympan en saillie avec date moulurée.

1. VILLAGE D'ARGANCY

Descriptif des éléments remarquables à conserver



7. Maison de village, à l'angle de deux voies

rue de l'Eglise

Remarques générales :

Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures). Différencier la coloration des encadrements et de la façade. Conserver les volets battants.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :

- Soubassement avec soupiraux et bandeau le long des appuis de fenêtres au rez-de-chaussée.
- Encadrements de fenêtres droits.
- Encadrement de porte droit surmonté d'un tympan en saillie avec date moulurée.
- Marquise en ferronnerie.
- Fronton mouluré surmontant l'une des baies au rez-de-chaussée.
- Chaînage d'angle vertical.



8. Maison de village, à l'angle de deux voies

rue de l'Eglise

Remarques générales :

Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures). Différencier la coloration des encadrements et de la façade. Conserver les volets battants.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :

- Encadrements de fenêtres droits.
- Encadrement de porte droit surmonté d'un tympan en saillie avec date sur clef.

1. VILLAGE D'ARGANCY

Descriptif des éléments remarquables à conserver



9. Maison de village, à l'angle de deux voies

rue de l'Eglise

Remarques générales :

Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures). Différencier la coloration des encadrements et de la façade. Conserver les volets battants.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :

- Soupiraux avec encadrements droits.
- Encadrements de fenêtres droits.
- Encadrement de porte droit surmonté d'un tympan en saillie avec date sur clef.



10. Maison de village mitoyenne

rue de l'Eglise

Remarques générales :

Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures). Différencier la coloration des encadrements et de la façade. Conserver les volets battants.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :

- Soubassement avec soupiraux et bandeau le long des appuis de fenêtres.
- Fenêtres jumelées au rez-de-chaussée.
- Encadrements de fenêtres droits.
- Encadrement de porte droit surmonté d'un tympan en saillie avec date moulurée.

1. VILLAGE D'ARGANCY

Descriptif des éléments remarquables à conserver



11. Maison de village mitoyenne

rue de l'Eglise

Remarques générales :

Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures). Différencier la coloration des encadrements et de la façade. Conserver les volets battants.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :

- Soubassement avec bandeau le long des appuis de fenêtres.
- Encadrements de fenêtres droits.
- Encadrement de porte droit surmonté d'un tympan en saillie avec tableau.
- Fronton mouluré sur le tympan avec niche.
- Corniche.



12. Ancien corps de ferme

place Anne de Méjanes

Remarques générales :

Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures). Différencier la coloration des encadrements et de la façade. Conserver les volets battants.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :

- Soubassement.
- Encadrement de porte droit surmonté d'un tympan en saillie.
- Encadrement de porte charretière déprimé.
- Encadrements de fenêtres droits avec appuis en saillie.
- Bandeau le long des appuis de fenêtres au 1^e étage.
- Chaînage d'angle vertical.

1. VILLAGE D'ARGANCY

Descriptif des éléments remarquables à conserver



13. Ancien couvent

place Anne de Méjanès

Remarques générales :

Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures). Différencier la coloration des encadrements et de la façade. Conserver les volets battants.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :

Tous les éléments architecturaux composant les façades sont à conserver.



14. Ancien couvent

Passage de l'Abbé Antoine Nicolas

Remarques générales :

Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures). Différencier la coloration des encadrements et de la façade.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :

Tous les éléments architecturaux composant les façades sont à conserver.

1. VILLAGE D'ARGANCY

Descriptif des éléments remarquables à conserver



15. Mairie

place Anne de Méjanes

Remarques générales :

Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures). Différencier la coloration des encadrements et de la façade. Conserver les volets battants.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :

- Rez-de-chaussée : surélevé avec escalier, soubassement avec bandeau le long des appuis de fenêtres, encadrements de fenêtres plein cintres.
- Saillie sur la travée centrale marquant l'entrée, parement en pierres appareillées, tympan triangulaire et fronton représentant une arche.
- Encadrement de porte plein cintre, imposte vitrée au-dessus de la porte d'entrée.
- Double bandeau séparant le rez-de-chaussée de l'étage 1.
- Etage 1 : encadrements de fenêtres droits.
- Corniche.



16. Maison de village mitoyenne

rue de Bussière

Remarques générales :

Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures). Différencier la coloration des encadrements et de la façade. Conserver les volets battants.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :

- Encadrement de fenêtre droit au rez-de-chaussée.
- Encadrement de porte bombé surmonté d'un tympan mouluré en saillie avec clef.

1. VILLAGE D'ARGANCY

Descriptif des éléments remarquables à conserver



17. Maison de maître

rue de Bussière

Remarques générales :

Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures). Différencier la coloration des encadrements et de la façade. Conserver les volets battants.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :

- Encadrements de fenêtres bombés.
- Encadrement de porte bombé.
- Bandeau le long des appuis de fenêtre au 1^e étage.
- Muret avant : encadrement de porte droit avec fronton mouluré et niche.



18. Maison de village mitoyenne

rue de Bussière

Remarques générales :

Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures). Différencier la coloration des encadrements et de la façade. Conserver les volets battants.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :

- *Soubassements.*
- Encadrements de fenêtres droits.
- Encadrement de porte droit surmonté d'un tympan mouluré en saillie avec date dans médaillon central.

1. VILLAGE D'ARGANCY

Descriptif des éléments remarquables à conserver



19. Maison de village mitoyenne

rue de Bussière

Remarques générales :

Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures). Différencier la coloration des encadrements et de la façade. Conserver les volets battants.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :

- *Soubassements.*
- Encadrements de fenêtres droits.
- Encadrement de porte de garage droit.
- Encadrement de porte droit surmonté d'un tympan mouluré en saillie avec date moulurée.



20. Ancien corps de ferme

rue de Bussière

Remarques générales :

Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures). Différencier la coloration des encadrements et de la façade. Conserver les volets battants.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :

- Soubassement.
- Encadrements de fenêtres droits avec appuis en saillie.
- Encadrement de porte droit surmonté d'un tympan mouluré en saillie avec date.
- Encadrement de porte charretière déprimé avec clef.

2. VILLAGE D'OLGY

Descriptif des éléments remarquables à conserver



21. Maison de village mitoyenne

impasse du Ruisseau

Remarques générales :

Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures). Différencier la coloration des encadrements et de la façade. Conserver les volets battants.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :

- Soubassement.
- Encadrements de fenêtres droits.
- Encadrement de porte droit surmonté d'un tympan mouluré en saillie.
- Porte d'entrée avec imposte vitrée et ferronneries.



22. Maison de village mitoyenne

rue de Lavaux

Remarques générales :

Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures). Différencier la coloration des encadrements et de la façade. Conserver les volets battants.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :

- Encadrements de fenêtres droits au rez-de-chaussée.
- Encadrement de porte droit surmonté d'un tympan mouluré en saillie.
- Marquise.

2. VILLAGE D'OLGY

Descriptif des éléments remarquables à conserver



23. Maison de village et ancien corps de ferme mitoyens

rue de Lavaux

Remarques générales :

Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures). Différencier la coloration des encadrements et de la façade. Conserver les volets battants.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :

- Encadrements de fenêtres bombés avec clefs au rez-de-chaussée.
- Encadrements de fenêtres droits à l'étage.
- Encadrement de porte charretière plein cintre.
- Encadrement de porte droit surmonté d'un tympan avec clef en saillie.



24. Ancien corps de ferme

rue de la Fontaine

Remarques générales :

Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures). Différencier la coloration des encadrements et de la façade. Conserver les volets battants.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :

- Encadrements des ouvertures droits.
- Muret avant avec piliers d'entrée et portail en ferronnerie.

2. VILLAGE D'OLGY

Descriptif des éléments remarquables à conserver



25. Maison de village mitoyenne

rue de la Fontaine

Remarques générales :

Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures). Différencier la coloration des encadrements et de la façade. Conserver les volets battants.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :

- Encadrements de fenêtres droits.
- Linteau droit apparent sur porte de garage.
- Encadrement de porte charretière surbaissé.
- Encadrement de porte droit surmonté d'un tympan mouluré en saillie avec date.



26. Maison de village mitoyenne

rue du Château

Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures). Différencier la coloration des encadrements et de la façade.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :

- Soubassement avec soupiraux.
- Bandeau le long des appuis de fenêtres au rez-de-chaussée.
- Encadrements de fenêtres droits.
- Encadrement de porte droit surmonté d'un tympan mouluré en saillie avec date.

2. VILLAGE D'OLGY

Descriptif des éléments remarquables à conserver



27. Maison de village, à l'angle de deux voies

rue de Metz

Remarques générales :

Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures). Différencier la coloration des encadrements et de la façade. Conserver les volets battants.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :

- Soubassement.
- Encadrements de fenêtres droits avec appuis en saillie.
- Encadrement de porte de garage droit.
- Encadrement de porte droit surmonté d'un tympan mouluré en saillie avec date.



28. Maison de village, à l'angle de deux voies

place de la Liberté

Remarques générales :

Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures). Différencier la coloration des encadrements et de la façade. Conserver les volets battants.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :

- Soubassement.
- Encadrements de fenêtres droits.
- Encadrement de porte droit surmonté d'un tympan en saillie avec date moulurée.

2. VILLAGE D'OLGY

Descriptif des éléments remarquables à conserver



29. Maison de village et corps de ferme mitoyens place de la Liberté

Remarques générales :

Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures). Différencier la coloration des encadrements et de la façade. Conserver les volets battants.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :

- Soubassement.
- Encadrements de fenêtres droits.
- Encadrement de porte droit surmonté d'un tympan en saillie.
- Niche au-dessus de la porte d'entrée.



30. Maison de village mitoyenne

En Cheme

Remarques générales :

Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures). Différencier la coloration des encadrements et de la façade. Conserver les volets battants.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :

- Encadrements droits des fenêtres à l'étage.
- Encadrements bombés des ouvertures au rez-de-chaussée.
- Encadrement de porte droit surmonté d'un tympan mouluré en saillie avec date dans médaillon.

2. VILLAGE D'OLGY

Descriptif des éléments remarquables à conserver



31. Maison de village mitoyenne

rue de Metz

Remarques générales :

Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures). Différencier la coloration des encadrements et de la façade. Conserver les volets battants.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :

- Soubassement.
- Encadrements de fenêtres droits.
- Encadrement de porte droit surmonté d'un tympan mouluré en saillie avec date.



32. Maison de village isolée

rue de la Moselle

Remarques générales :

Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures). Différencier la coloration des encadrements et de la façade. Conserver les volets battants.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :

- Soubassement avec bandeau le long des appuis de fenêtres au rez-de-chaussée.
- Encadrements des ouvertures droits.
- Encadrement de porte principale droit surmonté d'un tympan mouluré en saillie.

3. VILLAGE DE RUGY

Descriptif des éléments remarquables à conserver



33. Ancien manoir et chapelle accolée

rue des Vignes

Remarques générales :

Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures). Différencier la coloration des encadrements et de la façade. Conserver les volets battants.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :

Conserver tous les éléments architecturaux de l'ancienne bergerie ainsi que les matériaux de parement.



34. Maison de village mitoyenne

rue de la Bergerie

Remarques générales :

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :

- Encadrement de porte droit surmonté d'un tympan en saillie avec date moulurée

3. VILLAGE DE RUGY

Descriptif des éléments remarquables à conserver



35. Mairie Annexe

rue des Vignes

Remarques générales :

Conserver le tympan mouluré de l'ancienne porte de la mairie annexe.



36. Maison de village mitoyenne

rue du Moulin

Remarques générales :

Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures). Différencier la coloration des encadrements et de la façade. Conserver les volets battants.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :

- Encadrement de porte bombé surmonté d'un tympan mouluré en saillie avec clef.

3. VILLAGE DE RUGY

Descriptif des éléments remarquables à conserver



37. Maison de village mitoyenne

rue du Calvaire

Remarques générales :

Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures). Différencier la coloration des encadrements et de la façade.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :

- Soubassement.
- Encadrement de porte droit avec tympan mouluré en saillie.



38. Maison de village mitoyenne

rue des Pensées

Remarques générales :

Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures). Différencier la coloration des encadrements et de la façade. Conserver les volets battants.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :

- Encadrements de fenêtres droits.
- Encadrement de porte bombé avec tympan en saillie et date moulurée.
- Petite imposte vitrée au-dessus de la porte.

3. VILLAGE DE RUGY

Descriptif des éléments remarquables à conserver



39. Maison de village mitoyenne

rue des Pensées

Remarques générales :

Différencier la coloration des encadrements et de la façade.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :

- Encadrement de porte bombé avec tympan mouluré en saillie et clef.